

ENFANCE
Bien grandir



Projet pédagogique

AL Automne

« L'automne ses animaux et ses couleurs »



FAMILLES RURALES

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 80 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, elle porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Structure de Grandfontaine



L'association organisatrice Familles Rurales Fédération du Doubs a pour mission de répondre aux besoins des familles, de défendre leurs intérêts, de les accompagner dans leur mission d'éducation et de participer à l'animation des territoires ruraux.

L'accueil de loisirs de Grandfontaine, créé en 2013, organise des activités pour les enfants de 3 à 12 ans. Familles Rurales Fédération du Doubs, site de Grandfontaine, conciliant les ambitions communales, les valeurs de Familles Rurales et les demandes des parents, s'est donné comme mission de soutenir les familles, de développer les capacités de l'enfant et de participer à son épanouissement.

Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs se tiennent au n° 3 route de Torpes à Grandfontaine.

Ils comprennent :

- une grande salle de restauration avec cuisine
- une petite salle de sieste
- une grande salle de motricité
- un bureau administratif qui fait office d'infirmerie
- des sanitaires grands et petits (à l'école maternelle)
- une cour extérieure clôturée
- deux grands préaux

NOS OBJECTIFS

Projet éducatif Familles Rurales

Nos objectifs pédagogiques découlent du projet éducatif Familles Rurales. Celui-ci a pour objet de développer chez les enfants des « facultés intellectuelles, morales et physiques ». Il est spécifié que l'éducateur doit travailler en étroite collaboration avec la famille et l'environnement de l'enfant. Il faut également respecter les choix de l'enfant et ceux de sa famille.

Projet pédagogique

Objectif 1 : Mieux connaitre l'écosystème forestier : Faune et Flore

- Identifier des espèces d'arbres locales, avec l'aide d'un garde forestier. Réalisation d'un herbier afin d'évaluer les connaissances des enfants.
- Récolte et identification des fruits d'automnes. Savoir les relier aux bons arbres.
- Rechercher des traces et indices de présences d'animaux, et pouvoir les reconnaître et identifier les animaux. Prise de photographie et identification au péri-scolaire en rentrant de la sortie.
- Découvrir le parc animalier de la forêt de Chailluz. Observer les animaux sauvages et mieux connaître leurs modes de vie.
- Grâce à des jeux de rôle, découvrir les secrets de la faune sauvage, chaîne alimentaire, préation etc...

Objectif 2 : Expression Art et Nature

- Lors des temps libres, nous mettrons à disposition un ordinateur pour les que les enfants intéressés puissent rédiger un article sur leurs vacances. Possibilité d'interview du garde forestier.
- Donner la parole aux enfants lorsqu'ils en ressentent le besoin, actualité, fait de société... etc. Chacun sera libre d'exprimer. Le débat sera alimenté au fur et à mesure des échanges avec les connaissances des uns et des autres, les animateurs pourront également intervenir et proposer des informations en prenant garde à être impartial et en vérifiant les sources utilisées.
- Oser s'exprimer, s'ouvrir aux autres à travers des ateliers d'expression en utilisant comme support le Kamishibai.
- Animer les temps calmes : musique relaxante, yoga, jeux de ronde...
- Ouvrir la porte de l'imaginaire, laisser aux enfants du choix et la possibilité de sortir du cadre en favorisant l'expression artistique.
- Valoriser les enfants. Faire ressortir le positif, encourager. Pousser les enfants à partager qui ils sont, leurs valeurs, leurs passions. Nous mettrons en avant leurs créations dans le coin enfant.
- Evaluer la semaine via des outils ludiques.



Objectif 3 : Vivre ensemble et dynamiser la participation des enfants dans la structure

- Dynamiser la participation des enfants dans les loisirs ; présenter les activités tous les jours à chaque temps d'accueil (matin/midi/soir) en parallèle d'un affichage des activités à la semaine dans les locaux.
- Favoriser l'autonomie des enfants dans leurs loisirs ; aménager différents coins d'activités, mettre à disposition des feuilles, un classeur de dessins et des crayons, laisser l'accès aux jeux extérieurs.
- Rendre les locaux accueillants et agréables en les décorant.
- Inciter les enfants à s'impliquer dans la vie quotidienne, présentation des menus, suggestions, avis des repas, participations aux tâches collectives etc...
- Travailler la gestion de la vie collective par un cadre précis et présenté aux enfants. Le cadre à respecter permet une gestion simple de la vie dans la structure à travers un outil : les règles de vie. Elles sont établies avec les enfants, détaillées de manière positives et accessibles à tous âges. Elles sont établies en début d'année et sont affichées afin de s'y référer régulièrement. Elles sont également évolutives.
- Eduquer les enfants à la tolérance, à la bienveillance. Des valeurs importantes à transmettre dès le plus jeune âge. Respect de soi, de l'autre, des différences et des handicaps.
- Favoriser l'entraide, la coopération. Apprendre à écouter, à considérer les besoins et avis des autres dans une dynamique de coopération et non de compétition.
- Guider les enfants dans la communication non violente.

NOTRE ORGANISATION Extrascolaire

L'accueil de loisirs extrascolaire quant à lui est ouvert les premières semaines des petites vacances :

L'accueil de loisirs ferme ses portes durant les vacances de Noël.

Vacances d'hiver : du lundi 6 février au vendredi 10 février 2023

Vacances de printemps : du mardi 11 avril au vendredi 14 avril 2023

L'accueil de loisirs est également ouvert pendant les vacances d'été :

Vacances d'été juillet : du lundi 10 juillet au vendredi 21 juillet 2023

Vacances d'été août : du lundi 21 août au jeudi 31 août 2023

L'accueil de loisirs ferme ses portes entre juillet et août.

Horaires vacances :

Journée : 8h30-17h00

Garde matin et soir : 7h30-8h30 et 17h00-18h30

Journée sans repas : 8h30-12h ; 13h30-17h

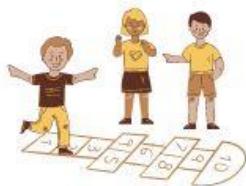
Demi-journée : 8h30-12h ou 13h30-17h

Demi-journée avec repas : 8h30-13h30 ou 12h-17h



JOURNÉE TYPE

Extracurriculaire



Accueil matin

7h30 – 8h30
Garde matin, accueil échelonné des enfants. Jeux calmes.

Repas

12h00 – 13h30
Les enfants mangent de bons petits plats préparés par notre traiteur.

Temps calme

13h30 – 14h00
Les enfants ont la possibilité de faire un temps calme ou d'aller en salle de sieste.



Départ

17h00 – 18h30
Départ échelonné des enfants et jeux libre.



Activité

8h30 – 11h30
Rangement, passage aux toilettes et présentation de l'activité de la matinée. Les enfants participent à l'activité.



Temps libre

11h30 – 12h00
Les enfants profitent de jeux libre et peuvent également mettre la table avec les animateurs.



Activité

14h00 – 16h00
Les enfants participent à l'activité de l'après midi

Goûter

16h00 – 17h00
Les enfants choisissent ce qu'ils veulent au goûter parmi un laitage, deux produits céréaliers et un fruit.



Des enfants accueillis en toute sécurité

- ✓ Les portes et les portails sont fermés à clef systématiquement lors de la présence des enfants. Lors des arrivées et départs échelonnés, les animateurs gèrent les entrées des parents.
- ✓ Listing à la semaine durant les vacances. Les animateurs font l'appel le matin, le midi et en début d'après-midi.
- ✓ Au cours des temps d'accueils, les animateurs sont vigilants à ce qu'aucun enfant ne quitte les locaux.
- ✓ Départs des enfants échelonnés le soir. Le responsable vérifie l'identité de toutes les personnes inconnues, en demandant leurs cartes d'identités et en vérifiant qu'elles soient mentionnées sur la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant, communiquée par les parents. Si ce n'est pas le cas, le responsable ne confiera pas l'enfant à ces individus.
- ✓ En cas de retard ou d'absence du parent pour venir chercher l'enfant lors de la fermeture de l'accueil, l'animateur appellera le parent. Si celui-ci n'est pas joignable, ou ne peut venir chercher son enfant, l'animateur confiera l'enfant aux élus communaux ou en dernier recours à la gendarmerie locale.

Santé

La directrice, Marion JACQUIER et le directeur adjoint Clément AYMONIER sont les assistants sanitaires. Ils veilleront à donner les médicaments aux enfants s'ils sont prescrits par un médecin (ordonnance obligatoire) et leur apporteront les premiers soins en respectant la réglementation en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs. Ils tiendront un cahier de suivi pour les soins apportés et en informeront les parents. En cas de besoin, ils appelleront les parents pour venir chercher l'enfant ou pourront contacter le service compétent (médecin traitant/ SAMU).

L'intégration de tous les enfants



Selon l'âge de l'enfant, nous adoptons une posture différente. Pour les plus petits, nous promouvons la propreté des enfants sans angoisse, ni l'encouragement excessif. Pour cela, nous veillons à les amener aux toilettes avant et après chaque activité. Nous sommes également à leur écoute quand il y a un besoin pressant. Nous sommes vigilants à respecter leurs rythmes en permettant aux enfants de faire un temps calme après chaque repas ou bien une sieste pour les plus petits.

Selon les problèmes de santé, nous prenons connaissance des maladies des enfants par la prise de rendez-vous avec les familles en début d'année. Nous adaptons nos habitudes aux besoins des enfants, selon les symptômes et les conséquences des maladies. Nous avons à disposition des outils personnalisés qui serviront de ressources à toutes les membres de l'équipe. Si nécessaire un protocole d'accueil individualisé est réalisé afin de pouvoir, si besoin, donner les traitements (sous ordonnances) et appliquer les procédures nécessaires. Il est communiqué à tous les membres de l'équipe.

NOTRE EQUIPE

Est composée d'une directrice et d'un directeur adjoint permanent tous deux diplômés du BPJEPS LTP, d'une animatrice BAFA et d'une stagiaire BAFA.

Le rôle de la direction

La directrice et le directeur adjoint assureront la cohésion de groupe au sein de l'équipe, garantiront le respect des objectifs fixés et seront garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants et de son équipe. Ils devront aussi assurer la liaison entre les familles, les élus et les différents partenaires locaux. Enfin, ils seront en charge de la formation leur équipe.

Le rôle de l'animateur

L'équipe d'animation animera les différents temps de la journée avec bonne humeur, dynamisme et créativité. Elle sera à l'écoute des enfants et de leurs familles afin de répondre au mieux à leurs besoins. L'équipe devra être un modèle pour l'enfant au niveau du langage, du comportement et du respect des règles. Entre eux les animateurs travaillent en équipe, ils doivent être force de propositions et être capable d'initiatives pour le bon déroulement de la vie quotidienne. Ils mèneront les activités en lien avec ce projet pédagogique tout en respectant la sécurité, morale, physique et affective des enfants, et le cadre règlementaire des accueils collectifs de mineurs.

Réunion et formation

Une réunion d'équipe est organisée avant chaque période de vacance. Celle-ci permet aux salariés de l'accueil de loisirs d'échanger sur le fonctionnement de l'AL, sur les besoins des enfants et la réalisation de nos objectifs pédagogiques.

La directrice ou le directeur adjoint assurent le suivi de la formation des animateurs stagiaires. Ils seront évalués selon des critères communiqués en début de séjour mais également en lien avec le projet pédagogique mis en place avec l'équipe. Un bilan mi-parcours sera mis en place, où l'animateur pourra faire part de ses impressions, ses besoins, ses difficultés rencontrées. Un échange avec la direction permettra alors de clairement identifier les points forts à garder et les points faibles à améliorer.



COMMUNIQUER AVEC LES FAMILLES

- Une boîte mail : al.grandfontaine@famillesrurales.org est utilisée durant l'année pour échanger avec les familles sur des informations de fonctionnement.
- Le site internet : famillesrurales.org/grandfontaine reprend toutes les informations nécessaires concernant le périscolaire. Notamment le planning des activités, les menus de la cantines et d'autres informations utiles.
- Le portail familles : famillesrurales-fd.portail-defi.net est un site d'inscription mais aussi un site d'échange d'informations entre les familles et la structure.
- Le tableau d'affichage à l'entrée du périscolaire, présente les documents obligatoires.

Un atelier famille sera réalisé en fin de semaine. A partir de 16h les parents sont conviés à une activité à réaliser avec son enfant en compagnie des autres familles. C'est un moment d'échange et de partage en toute convivialité.

Nous proposons une meilleure visibilité des activités aux familles par la parution du « journal du périscolaire ». Ce dernier relate les activités de la session passée et met en avant la vie des enfants dans la structure : <https://www.famillesrurales.org/grandfontaine/72/journal>



EVALUATION

Bilan de l'équipe pédagogique

L'évaluation de ce projet pédagogique s'effectuera à la fin de l'AL. Elle permettra de quantifier et qualifier la réalisation de nos objectifs et d'améliorer, de dynamiser, de rediriger les objectifs fixés.

Bilan des enfants

Cf Annexe

Ce que j'ai aimé



Ce que je n'ai pas aimé



Ce que j'aimerais

